

Filles de la Sagesse, ont été fondés à Angoulême par un généreux bienfaiteur qui y a employé au moins quatre ou cinq cent mille francs.

Les filles de Montfort, beaucoup plus nombreuses dans cette ville qu'elles n'étaient autrefois, continuent, mais sur une plus vaste échelle, à y faire beaucoup de bien, avec l'aide d'une administration toujours favorable, de bienfaiteurs généreux et dévoués, et au milieu d'une population dont elles possèdent à juste titre l'estime, l'affection et la reconnaissance.

Depuis la Révolution, les Filles de la Sagesse n'ont point cessé de faire preuve du plus admirable dévouement dans tous les établissements qui leur ont été confiés. Plus d'une fois elles ont suppléé, par ce dévouement sans bornes, à leur nombre trop restreint, pour remplir d'une manière convenable des emplois difficiles et accablants. C'est ce qui est arrivé surtout dans les premières années qui ont suivi la tempête révolutionnaire.

Depuis le commencement de la Congrégation jusqu'à la fin de 1800, 662 Religieuses avaient été admises à faire profession. A cette dernière époque, il n'en restait plus que 261 avec 14 novices. Dans une lettre de la Mère Saint-Méen à M. Jauffret, vicaire général de la Grande-Aumônerie, écrite dans les derniers mois de 1805, on voit que la Congrégation comptait alors 403 Sœurs et 51 novices. A la fin de 1810, les Sœurs étaient au nombre de 559, avec 43 novices, et, à la fin de 1830, elles étaient 731, avec 47 novices. On voit que leur nombre augmentait peu à peu; mais, malgré cela, il leur était impossible de satisfaire à toutes les demandes qui leur étaient adressées.

## CHAPITRE II.

ÉTABLISSEMENTS FONDÉS DANS LES PREMIÈRES ANNÉES QUI SUIVENT LA RÉVOLUTION. — VOYAGE DU P. DUCHESNE A TOULON, OU IL ACCOMPAGNE LES SŒURS QUI VONT PRENDRE LA DIRECTION DE L'HOPITAL DE LA MARINE. — LA SŒUR SAINT-ANTONIN ET LA SŒUR LA FORCE. — LES FILLES DE LA SAGESSE A CHERBOURG. — LA SŒUR SAINT-FIRMIN, PREMIÈRE SUPÉRIEURE DE CET ÉTABLISSEMENT. — LES FILLES DE LA SAGESSE A BLOIS ET A VENDOME. — QUATRE SŒURS DE TOULON ARRÊTÉES PAR DES FORÇATS. — ÉTABLISSEMENT D'ANVERS. — ÉLECTION DE LA MÈRE SAINT-VALÈRE.

A la suite de la Révolution, on avait partout besoin de Religieuses pour soigner les malades et instruire les enfants. Les Filles de la Sagesse s'étaient acquises une telle réputation, par leur foi, leur courage et leur bonne conduite, pendant les jours mauvais qui venaient de s'écouler, qu'on en demandait de toutes parts, soit pour rentrer dans les maisons qu'elles avaient été forcées de quitter, soit pour en prendre de nouvelles. Le Gouvernement surtout faisait des instances continuelles pour avoir des Sœurs dans les hôpitaux militaires et dans ceux de la marine. Par suite des guerres terribles que la France eut à soutenir, au commencement de ce siècle, comme à la fin du précédent, ces établissements étaient encombrés d'une multitude de soldats et de marins blessés et malades. Si on eût pu décréter des levées de Religieuses, comme on décrétait alors des levées de soldats, les Communautés n'auraient pas manqué de sujets; mais la vocation d'en Haut ne ressemble pas à l'appel

des hommes, et les Couvents ne se remplissent pas comme les casernes. Quoi qu'il en soit, les Filles de la Sagesse durent faire tout ce qui était en leur pouvoir, pour satisfaire aux demandes qui leur étaient adressées par le Gouvernement. Elles continuèrent à montrer qu'elles ne s'étaient pas faites Religieuses pour se livrer à un doux repos, mais pour travailler, jusqu'à l'épuisement de leurs forces, à la gloire de Dieu et au soulagement de leurs frères malheureux. Elles rentrèrent peu à peu dans la plupart de leurs anciennes maisons, et elles en prirent de nouvelles; mais depuis 1805 jusqu'en 1820, elles se virent forcées, avec un regret sincère, de refuser plus de 40 établissements, dont les principaux étaient demandés pour Dol, Auray, Mortain, Belle-Ile-en-mer, Morlaix, Sarlat, Amiens, Chinon, Avranches, Poitiers, Pontoise, Douvens, Nontron, Angoulême, Fontevault, Paris... Cependant quelques-uns de ces établissements, après avoir été refusés d'abord, furent acceptés plus tard. Des demandes pressantes et répétées, pendant cinq ou six ans, pour confier aux Sœurs plusieurs maisons, dans la ville d'Amiens, ne purent jamais aboutir.

Les établissements les plus importants dont les Filles de la Sagesse prirent le gouvernement dans les premières années qui suivirent la Révolution, furent les hôpitaux de la marine de Toulon et de Boulogne-en-mer, en 1802; l'Hôtel-Dieu de Blois, et le Sanitat ou l'hôpital général de Nantes, en 1803; l'Hôtel-Dieu de Nantes, l'hôpital de la marine de Cherbourg, l'hospice civil et militaire de Vendôme, les hôpitaux de la Charité et du Saint-Esprit de Toulon, l'hôpital général de Blois, en 1804. Dans ce même temps, elles s'établirent encore aux Aubiers, à Bressuire, à Montebourg,

à Loudéac, à Malestroit, à Chizé et à Menigoute.

Chaque année, les Sœurs continuèrent à fonder de nouvelles maisons. Du commencement de 1805 à la fin de 1820, elles prirent les établissements de Saintes, Saint-Jean-d'Angély (hôpital), Montmorency, Montargis, Oyron, Pontorson, Châtellerauld (hôpital), Napoléon-Vendée, Cadillac (hospice), Bourgneuf, Gévezé, La Châtaigneraie, Anvers, l'Île-Dieu, Moreuil, Coutances, la Chartreuse d'Auray, Condom (hôpital général et hôpital militaire), Sainte-Gemmes, Saint-Servan, Plémet, Saint-Coulomb, Morée, Angers, Versailles (Montreuil), Guingamp, Châtellerauld (classes), Nantes (Petite-Providence), Vallet, Confolens, Josselin, Mont-Saint-Michel, Paris (Sainte-Perrine), Orléans (Saint-Paul), Saint-Briac, Bellac, Chauvigny, Versailles (petit-séminaire). Les établissements dont nous venons de parler sont placés ici dans l'ordre de leur fondation. Nous ne nous arrêtons point à en faire l'histoire; mais nous croyons cependant qu'il ne sera pas sans intérêt de raconter certaines circonstances particulières qui ont accompagné le commencement de deux ou trois de ces maisons.

Nous dirons tout d'abord, à la gloire de la Communauté de Brest, qui avait fait éclater les plus sublimes vertus pendant la Révolution, que le Gouvernement demandait toujours avec instances des Sœurs de cet établissement, pour diriger les hôpitaux de la marine et les hôpitaux militaires qu'il voulait confier à la Congrégation de la Sagesse, tant il avait confiance en elles.

Le 2 février 1802, les Sœurs partirent de Brest, au nombre de 15, pour aller à une autre extrémité de la France, prendre la direction de l'hôpital de la marine de Toulon. La route était bien longue; on ne connaissait alors que le service des voitures publiques, et ce service

n'était pas des plus réguliers et des plus rapides. Les Sœurs arrivèrent à leur destination au commencement de mars. La Supérieure était la Sœur de l'Annonciation, qui, en s'éloignant de Brest, y avait laissé un grand vide. Ce qui avait achevé de jeter la désolation dans l'âme des Sœurs qui restaient dans cet établissement, c'était de voir partir en même temps le Père Duchesne, qui leur avait rendu de si grands services, et qui était chargé d'accompagner leurs pieuses compagnes que la Providence appelait à Toulon.

Le voyage se fit par Paris. Après trois ou quatre jours de repos dans cette ville, chez les Dames de la Miséricorde, les Filles de la Sagesse continuèrent leur route dans deux grandes voitures. Quand la première diligence, qui transportait huit Religieuses et le Missionnaire qui les accompagnait, arriva à Aix, en Provence, elle entra dans la cour de l'hôtel de la *Mule Blanche*, maison *Roule*. Cet hôtel était tenu par une famille très-chrétienne. Une nièce du maître d'hôtel s'y trouvait ; elle fut surprise de voir huit personnes vêtues de la même manière, et d'un costume qui lui semblait étrange. Le P. Duchesne s'aperçut de son étonnement, et pour la tirer d'embarras, il lui dit : « Ce sont des Religieuses envoyées à Toulon par le Gouvernement, pour y soigner les malades à l'hôpital de la marine. » Cette demoiselle, nommée Claudine-Marie Cotte, n'avait jamais vu de Religieuses. Celles-ci lui plurent dès le premier abord ; ce qui l'engagea à demander à sa tante la permission d'en avoir soin, bien qu'elle ne s'occupât pas ordinairement des voyageurs. Elle les introduisit dans un salon destiné à recevoir les personnages distingués.

Il y avait dans cette maison un Religieux Trinitaire, frère du maître d'hôtel. M<sup>lle</sup> Claudine s'empressa de dire

à son oncle qu'il venait d'arriver un prêtre avec des Religieuses qui se rendaient à Toulon, où elles étaient envoyées par le Gouvernement, pour soigner les malades à l'hôpital de la marine. « Ce sont des renégats, lui dit le bon Religieux, défiez-vous de ces gens-là ; le Gouvernement ne se sert point de purs catholiques. » La jeune personne, à qui ces Religieuses plaisaient déjà beaucoup, fut un peu attristée de ces paroles ; elle promit de se tenir sur ses gardes, et rentra dans l'appartement où étaient les voyageuses.

Le P. Duchesne lui adressait la parole, et parlait avantageusement du Gouvernement qui s'occupait de rétablir la religion en France. Ce discours paraissait un peu suspect à cette demoiselle qui, toujours l'esprit rempli de ce que lui avait dit son oncle, se tenait de plus en plus sur la réserve ; mais tout à coup il lui échappa de dire : « Le Gouvernement ne se sert pas de purs catholiques. » Cette parole d'une extrême franchise apprit au Missionnaire et aux Sœurs dans quelle maison ils étaient, et à quelle sorte de personnes ils avaient affaire. « Mademoiselle, lui dit le P. Duchesne, vous êtes donc pure catholique ? » Sur sa réponse affirmative, il lui demanda s'il lui serait possible d'avoir une entrevue avec un prêtre catholique. « Nous en avons un dans la maison, lui dit-elle ; je vais lui dire que vous désirez lui parler. » Le Trinitaire vint et reconnut bientôt qu'il s'était trompé sur le compte de ces voyageurs. On mit le P. Duchesne en rapport avec un digne prêtre, qui exerçait le saint ministère dans une chambre, en cachette ; car les choses étaient encore si peu tranquilles que, quelques jours auparavant, un ecclésiastique avait été sur le point d'être arrêté, au moment où il venait de dire la sainte Messe. Ce prêtre avec lequel le P. Duchesne se mit en relations

s'appelait M. Abbé; il donna au Missionnaire une lettre de recommandation pour les vicaires généraux de Fréjus, qui étaient alors à Marseille.

Avant de quitter Aix, on écrivit une lettre aux autres Filles de la Sagesse qui devaient arriver le soir même dans cette ville, pour leur dire qu'elles pouvaient se confier à M<sup>lle</sup> Claudine, qui se chargerait de leur procurer une Messe pour le lendemain, jour du dimanche. Tout se passa comme on l'avait désiré. Les Sœurs témoignèrent leur reconnaissance à M<sup>lle</sup> Claudine d'une manière si gracieuse qu'elle se sentit de plus en plus éprise pour elles d'une affection singulière, bien qu'elle ne songeât pas le moins du monde à partager leur genre de vie. Elles partirent enfin pour Toulon, où elles furent reçues avec allégresse, surtout par les pauvres marins malades, qui voyaient en elles des mères, lesquelles venaient les soulager dans leurs misères physiques et morales.

Le P. Duchesne passa quelques jours à Toulon, et fit connaissance avec un employé supérieur de la marine, dont la fille le suivit jusqu'à Saint-Laurent, où elle entra au noviciat des Filles de la Sagesse. Cette vocation est entourée de circonstances extraordinaires qui méritent d'être connues.

Un prêtre de l'Anjou, natif de Chemillé, M. Bureau, oncle d'une Fille de la Sagesse, appelée Sœur de la Présentation, s'était retiré en Espagne, pendant la Révolution. Il lia amitié avec un certain M. Hains, excellent chrétien, qui avait une fille d'une grande piété. Cette demoiselle demanda à son père et obtint la permission d'entrer dans un couvent, où elle prit le voile. M. Bureau avait occasion d'aller souvent dans ce couvent. Un jour, il rencontra M<sup>lle</sup> Hains et lui dit : « Vous

voilà ici, Mademoiselle; ce n'est point là que le bon Dieu vous veut; quittez ce voile. Vous serez Religieuse, mais en France, dans le Bas-Poitou. » Ces paroles du vénérable prêtre firent une vive impression sur la jeune fille, qui ne savait trop qu'en passer, quand une circonstance particulière l'engagea à quitter une maison dans laquelle elle n'avait encore pris aucun engagement. M. Hains fut appelé à occuper une place importante dans le port de Toulon, et sa fille voulut l'y suivre. C'est là que le Père Duchesne fit connaissance avec cette famille, et, apprenant ce qui s'était passé, il n'eut pas de peine à convaincre M<sup>lle</sup> Hains que Dieu l'appelait à Saint-Laurent. Son père consentit à son départ.

Le P. Duchesne partit avec sa postulante et s'arrêta à Aix. Il désirait remercier ceux qui lui avaient rendu service à son premier passage, entre autres M. Abbé et M<sup>lle</sup> Claudine Cotte. Celle-ci, occupée aux affaires du ménage, refusa par deux fois de se rendre à l'invitation qu'on lui fit de recevoir la visite du Missionnaire. Cependant elle reçut M<sup>lle</sup> Hains et eut avec elle une longue conversation, pendant que le P. Duchesne faisait d'autres visites en ville. « Vous allez vous faire Religieuse, lui dit-elle entre autres choses; je vous admire, mais je ne vous imiterai pas. » Cependant, il fallut céder aux instances qui lui furent faites de nouveau, et descendre au salon, pour recevoir la visite et les témoignages de reconnaissance du Missionnaire qui allait partir. Celui-ci eut occasion de lui parler du bonheur qu'il y a à servir Dieu, non pas qu'il l'engageât à se faire Religieuse, mais il voulait seulement lui montrer les avantages de la vertu. Il lui offrit, au moment du départ, une médaille représentant la sainte Face de Notre-Seigneur; elle voulut bien l'accepter. Elle accom-

pagna les voyageurs jusqu'à la voiture avec son oncle et sa tante. Là, M<sup>lle</sup> Hains la prenant par la main : « Allons, Mademoiselle, lui dit-elle, il y a une place dans la voiture; profitez-en. — Cela demande bien des réflexions, » répondit M<sup>lle</sup> Cotte. Assurément, dans ce moment, elle ne croyait pas avoir besoin de faire là-dessus des réflexions; elle n'avait point la moindre idée d'entrer en religion. Enfin les voyageurs partent.

Mademoiselle Claudine, de retour à la maison, monte à sa chambre et se jette à genoux, sans trop se rendre compte de l'émotion qu'elle éprouve. « O mon Dieu ! dit-elle bientôt, que demandez-vous de moi?... Faites-le-moi connaître, je vous en prie. » Elle récite cinq *Pater* et cinq *Ave* pour connaître la volonté de Dieu, puis elle s'écrie : « Oui, ô mon Dieu ! je serai Religieuse, je serai Fille de la Sagesse. » Dieu avait commencé à lui parler. Elle continua à prier, elle consulta, et tous les obstacles étant levés, elle partit à son tour pour Saint-Laurent, où elle arriva le 10 octobre 1802. M<sup>lle</sup> Hains fit profession le 11 avril 1803, sous le nom de Thérèse du Saint-Esprit, et M<sup>lle</sup> Claudine Cotte fit profession le 29 mai de la même année, sous le nom de Marie de l'Incarnation.

L'année même où 15 Filles de la Sagesse quittaient Brest pour se rendre à Toulon, auprès des membres souffrants de Jésus-Christ, une autre Fille de la Sagesse quittait Brest pour se rendre au ciel, auprès de son divin Epoux, qui l'appelait à partager son éternelle gloire et son éternelle félicité : c'était la Sœur Saint-Antonin. Elle était née à l'île d'Ars, dans le Morbihan, le 7 janvier 1750, et se nommait Geneviève Dréano. Elle fit profession le 7 mai 1780, et fut envoyée à Brest, où elle passa toute la Révolution. Elle a constamment édifié ses Sœurs, par sa

grande régularité, sa profonde humilité, sa charité presque sans bornes, son esprit de mortification et toutes ses autres vertus. Son dévouement éclata surtout dans les soins qu'elle prodigua aux soldats de l'armée navale de Sa Majesté catholique le roi d'Espagne, durant le séjour que cette armée fit à Brest. Plus de 500 Espagnols furent confiés aux soins charitables des Filles de la Sagesse, et c'était la Sœur Saint-Antonin qui était chargée particulièrement de ce service. En s'acquittant de cet emploi, elle fit briller tant de qualités et de vertus qu'elle mérita non-seulement les éloges de Sa Majesté, mais encore une gratification de 5000 francs.

Quelque temps après la mort de la Sœur Saint-Antonin, la Congrégation de la Sagesse fit encore une grande perte dans la Sœur La Force, qui n'avait cessé d'être pour ses pieuses compagnes un grand sujet d'édification. Elle se montra, toute sa vie, fervente comme un séraphin. Elle était surtout d'une obéissance incomparable, on peut dire héroïque. Voici un trait qui montre jusqu'à quel point elle portait l'amour et la pratique de cette vertu. Avant la Révolution, elle était à l'hôpital de Lorient, et avait l'emploi de la cuisine. Il arriva, un jour, qu'elle mit dans la chaudière, qui contenait du bouillon pour 600 personnes, un quartier de mouton que la Supérieure avait destiné à être mis en ragoût. Le moment de faire le ragoût étant arrivé, la Supérieure demande le quartier de mouton, et la Sœur de déclarer que par méprise elle l'a mis dans la chaudière. « Retirez-le promptement », lui dit la Supérieure. Le mot *promptement* fixe l'attention de la Sœur, qui ne connaît pas de moyen plus prompt que de retrousser sa manche et de plonger la main dans la chaudière qui bouillait depuis trois heures. Au grand étonnement de tout le monde, elle retire

sa main, sans avoir senti la moindre chaleur.

La Sœur La Force s'appelait dans le monde Marguerite Delouche. Elle était née à Saintes ; elle fit profession à l'âge de 17 ans, le 29 septembre 1760, et mourut à La Rochelle, le 8 février 1803.

Nous venons de raconter un trait d'obéissance extraordinaire ; nous croyons devoir rapporter un trait de détachement de la famille qui ne peut manquer d'édifier encore. La Sœur Saint-Firmin était à Brest, quand elle fut nommée Supérieure à l'hôpital de la marine de Cherbourg, en 1804, au moment où la Congrégation prenait le gouvernement de cet établissement. Elle avait fait profession le 5 mars 1785, à l'âge de 19 ans, et n'avait vu aucun des membres de sa famille, pendant toute la Révolution. En se rendant à Cherbourg, elle passait dans son pays et sous les fenêtres de ses chers parents. Les Supérieurs, qui le savaient, lui avaient accordé la permission de s'arrêter un instant pour les visiter. Quelle joie elle allait leur procurer, après une si longue absence ! Quelle joie pour elle aussi de les revoir ! Que de choses on avait à se dire, après de si grands désastres ! Combien les parents et les amis sont heureux de se féliciter ensemble, quand ils peuvent arriver au port, après un effroyable naufrage, où tant d'autres ont péri ! Les circonstances étaient assurément extraordinaires comme il en fut jamais. Eh bien ! malgré cela, cette généreuse Fille de la Sagesse se décida à ne point user de la permission qui lui était accordée ; elle aima mieux faire à Dieu le sacrifice de toute cette joie bien permise, espérant obtenir par là les grâces dont elle avait besoin pour remplir dignement l'emploi important et difficile qui lui avait été confié. Elle ne s'arrêta point sur la route, et elle se rendit promptement auprès des pauvres malades qui allaient

composer désormais sa nouvelle famille. Une pareille conduite sera blâmée peut-être par certaines personnes du monde qui ne connaissent pas le prix d'un acte de vertu aussi sublime ; mais elle ne saurait manquer d'être infiniment agréable à Dieu qui l'inspire. Nous savons que beaucoup d'autres Filles de la Sagesse ont agi comme la Sœur Saint-Firmin, quoique dans des circonstances moins extraordinaires et peut-être moins méritoires, et nous affirmons qu'en agissant ainsi, ce n'était point par indifférence pour une famille qui leur était bien chère, mais par amour de la mortification et des sacrifices les plus pénibles à la nature.

Nul doute que l'acte de détachement accompli par la Sœur Saint-Firmin n'eût attiré sur elle une grande abondance de grâces, dont elle sut profiter encore pour son propre bien et pour le bien des autres. Elle gouverna l'hôpital de Cherbourg avec une grande sagesse, et, jusqu'à sa mort, elle fit éclater les plus belles vertus.

Il faut bien le dire, les vertus des Filles de la Sagesse brillaient partout avec le même éclat ; partout aussi ces pieuses filles de Montfort faisaient preuve de toutes les qualités désirables dans l'accomplissement de leurs emplois, quelque pénibles et difficiles qu'ils fussent. Pas un établissement où l'on n'eût pu rendre des Sœurs le même témoignage que les administrateurs de l'hôpital de Blois rendaient de celles dont ils admiraient tous les jours la conduite. Trois Sœurs prises dans l'hôpital de Blois avaient été envoyées à l'hôpital de Vendôme, où elles s'acquittaient de leurs emplois d'une manière digne d'éloges. Nous en parlons ici, parce qu'il en est question dans la lettre suivante, écrite au Supérieur général de Saint-Laurent par les administrateurs des hospices de Blois, le 22 septembre 1804. Ils s'exprimaient ainsi : « Nous

devons ici, Monsieur, porter sur les Dames qui nous sont restées le même témoignage que nos collègues de Vendôme ont rendu à celles que nous leur avons cédées. On ne peut désirer plus d'ordre, d'économie et de soins. Nous n'avons pu encore faire qu'un reproche à Madame Saint-Agathange, et ce reproche est de pousser un peu loin cette économie dont pourtant nous avons grand besoin. Mais ces Dames ne soignent pas assez leur propre ordinaire. Elles se mortifient trop. Nous leur observons souvent que leur état n'est pas un état de contemplation ni de jeûnes. Elles ont choisi la part de la Marthe de l'Évangile; leur pénitence consiste bien dans leur pénible travail, et, pour le soutenir, il faut se bien nourrir. Vous aurez plus d'influence que nous, Monsieur, et nous vous remercierons d'appuyer nos principes : un peu plus de soin d'elles-mêmes. »

Le trait suivant va prouver que les bandits eux-mêmes, qui avaient eu occasion de connaître les Filles de la Sagesse, avaient pleine confiance en leur inépuisable charité, lors même qu'ils s'en rendaient indignes. Vers la fin du mois d'avril 1806, quatre Sœurs de Toulon, dont l'une, la Sœur Saint-Denis, était très-malade, furent rappelées à Saint-Laurent. La Supérieure leur avait donné la somme nécessaire pour faire leur voyage et fournir à la malade les soins que pouvait réclamer son état. Heureusement qu'elle avait confié une partie de la somme à chacune d'elles. La veille de leur départ, quatre forçats s'étaient échappés du bagne et étaient allés les attendre sur la route; ils avaient appris le départ des Sœurs. Ils arrêtent la voiture qui les conduisait, et qui contenait encore deux autres voyageurs, un Monsieur et une Dame. Le pistolet au poing, les brigands demandent aux Sœurs de leur livrer le sac qui contient l'argent pour le voyage

Celle qui était chargée de payer les frais de route s'exécuta, et les autres furent assez heureuses pour conserver la petite somme qu'elles avaient reçue. Le Monsieur et la Dame furent dépouillés à leur tour. En se retirant, les malfaiteurs eurent l'audace de dire aux Sœurs : « Priez pour nous, mes Sœurs, nous en avons besoin, car nous ne faisons pas là un joli métier. C'est égal! si nous retournons au bagne, vous nous soignerez encore, n'est-ce pas? » La Sœur Saint-Denis, dont la peur avait aggravé le mal, mourut à Nîmes, à l'hôtel du Parc.

Les Filles de la Sagesse, qui avaient pris le gouvernement des hôpitaux de Toulon et de Cherbourg, furent appelées à Anvers, dans les premiers mois de 1810. Cette ville était occupée alors par les Français, et Napoléon voulait faire de son port l'un des plus beaux de son empire. Il y fit commencer d'immenses travaux qu'il ne put achever, les alliés s'étant emparé de cette place en 1814. Les Sœurs ont été là au nombre de trente, réparties en deux hôpitaux différents, qui ont contenu à la fois 1500 ou 1800 malades, sans compter l'abbaye de Saint-Bernard, à deux lieues de la ville, que l'on fut obligé de changer en hôpital, à cause du grand nombre de malades toujours croissant. Quelques-unes des Sœurs furent envoyées à cette abbaye. Les Filles de la Sagesse eurent beaucoup à souffrir, pendant le siège d'Anvers, et elles furent enfin obligées de se retirer, en 1814. Depuis longtemps, on ne leur donnait aucun honoraire, et, à leur départ, l'autorité leur remit en paiement différents objets plus ou moins précieux qui seraient sans doute tombés entre les mains des Prussiens, lesquels s'emparaient de tout ce qu'ils rencontraient.

Pendant l'année 1810, le R. P. Supiot, qui s'était déjà débarrassé d'une partie de sa charge, en 1806

et 1807, voulut s'en dépouiller entièrement. Il écrivit pour cet effet à Mgr Paillou, évêque de La Rochelle et de Luçon, une lettre touchante. On voulut encore qu'il gardât son titre de Supérieur ; mais on accorda les plus grands pouvoirs au P. Duchesne, afin qu'il s'occupât de l'administration. Le 9 juin de cette même année, la Sœur Saint-Valère, auparavant Supérieure à Brest, fut nommée Supérieure générale, en remplacement de la Mère Saint-Méen, qui avait terminé le temps de son généralat. Les années que la Mère Saint-Méen a passées à la tête de la Congrégation ont été sans doute des années de travail, de peines et d'inquiétudes ; mais elles ont été aussi une époque de résurrection. Cette digne Supérieure générale employa toutes les ressources imaginables pour relever la Congrégation de ses ruines, et elle réussit au-delà de toute espérance. Dieu l'avait douée d'une grande intelligence et d'une grande activité, et elle sut s'en servir pour le bien de sa Communauté, qu'elle aimait tendrement, et à laquelle elle eût sacrifié mille fois sa vie. C'est sous son administration que furent fondés plusieurs des plus importants établissements que possède encore aujourd'hui la Congrégation de la Sagesse. Elle termina saintement sa carrière, en 1814, à l'âge de 70 ans.

### CHAPITRE III

#### LA CHARTREUSE D'AURAY.

L'établissement de la Chartreuse d'Auray, qui est devenu comme une succursale de la Maison-Mère de Saint-Laurent, a été fondé en 1812. Nous allons mettre ici tout ce que nous avons à dire de la Chartreuse, afin de ne pas y revenir, et nous croyons devoir entrer dans quelques détails que demande l'importance de cet établissement, et qui d'ailleurs sont pleins d'intérêt.

Deux champions opiniâtres se disputaient encore la couronne ducale de Bretagne, en 1364 : c'était, d'un côté, Jean de Montfort, soutenu par l'Angleterre et Olivier de Clisson ; de l'autre, Charles de Blois, avec qui combattait la noblesse française et le brave Bertrand Duguesclin. Les deux prétendants se livrèrent bataille, à peu de distance d'Auray, dans la vallée marécageuse de Kerso, le dimanche, 29 septembre, jour de la fête de saint Michel. La mêlée fut terrible. Clisson venait de perdre un œil, et continuait néanmoins à faire des prodiges de valeur. La victoire semblait pencher du côté de Charles de Blois, lorsque Montfort fit un vœu en l'honneur de la Sainte Vierge, s'il sortait vainqueur du combat. Peu d'instant après, Charles fut fait prisonnier et tué ensuite lâchement par un soldat anglais. En apprenant la mort du comte de Blois, Duguesclin, qui déjà avait failli être victime de son intrépidité, se jette de nouveau dans la mêlée, et, couvert de blessures, il est forcé de se ren-